

ATELIER PRATIQUE

sur 1 journée (7 h)

animée par
Eymeric VIGUIÉ

*Chargé de mission sur la stratégie
immobilière à la DIE
Expert technique et financier
de l'immobilier*

Développer un processus collaboratif de gestion du risque amiante

Développer un processus collaboratif de gestion du risque amiante

Madame, Monsieur,

L'exposition à l'amiante a occasionné 715 décès et 3.952 nouvelles victimes en 2017. Le nombre de pathologies graves liées à l'exposition à l'amiante a doublé depuis 2007. Ces chiffres montrent l'ampleur d'un risque vital qui perdure depuis l'interdiction de l'utilisation de l'amiante en France au 1er janvier 1997.

Le risque d'exposition relève de plusieurs facteurs, et la gestion de ces risques est sous la responsabilité de plusieurs acteurs. Propriétaires, employeurs ou maîtres d'ouvrage se répartissent ainsi les obligations au sens de la réglementation. Toutefois cette situation peut rendre la gestion du risque difficile si un responsable s'isole sur son seul périmètre.

Cet atelier pratique vous permettra de construire ou d'améliorer le dialogue entre les différentes parties prenantes de votre périmètre, et vous apportera également un nouveau regard pour consolider vos processus de gestion du risque dans le cadre de vos projets.

Lisez attentivement ce programme, et pour réserver votre place, retournez-nous dès aujourd'hui votre bulletin d'inscription.

Dans l'attente de vous accueillir prochainement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



À qui s'adresse cette formation ?

- Propriétaire ou employeur de personnels administrés dans des d'immeubles antérieurs à 1997
- Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entrepreneurs, exploitant
- Autorité de contrôle et ayant droit

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Améliorer le dialogue entre les différents représentants d'une structure ou d'un bâtiment pour traiter le risque amiante
- Identifier et mettre en œuvre des actions de manière collaborative en fonction du rôle et responsabilités de chaque acteur

Consultez les dates de cette formation sur notre site en [CLIQANT ICI](#).

Déroulé de l'atelier sur 1 journée

8h45 **Accueil et collation**

Thématiques traitées

Une réglementation de gestion du risque collaborative

- Les enjeux
- Les principaux textes réglementaires encadrant l'amiante
- Les rôles et responsabilités
 - Du propriétaire
 - De l'employeur
 - Du maître d'ouvrage
 - Des ayants droit

Un processus documenté et tracé

- Le dossier technique amiante/...
- Les documents uniques d'évaluation des risques professionnels
- Les repérages amiante avant travaux
- Identification des processus d'interactions

La gestion du risque

- La conservation des matériaux contenant de l'amiante (MCA)
- Les interventions d'entretien ou de maintenance sur MCA
- Les travaux de traitement de l'amiante

MISE EN APPLICATION PRATIQUE DES PRINCIPES PROPOSÉS

- L'après-midi sera consacrée à l'application des principes exposés au travers de plusieurs cas pratiques conçus par le formateur à partir de cas qu'il a déjà pu rencontrer
- Ces cas pratiques peuvent également porter sur projet existant d'un des participants. Dans ce cas le contexte documenté devra être communiqué préalablement au formateur pour qu'il adapte au mieux l'atelier à celui-ci.

Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés

17h00 **Fin de la formation**



Votre formateur

Eymeric Viguié

Chargé de mission technique et financière sur la stratégie immobilière à la DIE

- Évoluant depuis 2001 dans l'univers de l'immobilier au sein de différentes administrations, Eymeric VIGUIÉ a, au cours de ses différents postes, développé des compétences à la fois opérationnelles en tant que maître d'ouvrage public puis stratégique dans la gestion patrimoniale des parcs immobiliers :
 - **2001** Chef des services d'ingénierie et de sécurité incendie – Hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce
 - **2007** Conducteur d'opérations sur le patrimoine classé et inscrit – DRAC d'Ile-de-France
 - **2008** Chef du département études et travaux – Cours de comptes
 - **2012** Acheteur leader des opérations immobilières de l'État – Direction des Achats de l'État (DAE)
 - **2016** Responsable du programme « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État » et du pôle politique immobilière et achats – Ministères de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics
- Depuis mars 2019, il a rejoint la Direction Immobilière de l'État (DIE) pour laquelle il intervient comme Chargé de mission expert technique et financier pour nourrir et déployer la stratégie immobilière de l'État.

Hot line Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone

Développer un processus collaboratif de gestion du risque amiante

POUR VOUS INSCRIRE

- envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr
- adressez ce formulaire complété à :

CFC Formations 97-99 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS



Établissement/organisme

Adresse

CP Ville

Tél Email

N° SIRET

Activité/Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier) :

Tél Email

Nom du signataire de la convention de formation :

Formation choisie :

Nom de la formation ou du parcours Code :

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCA** : ☐ oui ☐ non

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Date :

Cachet et signature :

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- ☐ notre catalogue
- ☐ notre site internet
- ☐ appel téléphonique
- ☐ notre newsletter
- ☐ un emailing
- ☐ bouche-à-oreille

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : 990,00 €

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners.

Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60.

Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Païement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer.

En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation.

Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant.

CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme.

Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité



Organisme certifié AFAQ - AFNOR « Conformité en formation professionnelle », certificat reconnu par le CNEFOP.

La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et libertés » du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations 97-99 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS - Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr

Site web www.cfc.fr